LES ESSARTS-LE-ROI

MAGAZINE // N°7 JANVIER 2016

FORUM DES MÉTIERS

p.19

SAMEDI 13 FEVRIER 2016

P.7 Actualités
La commune se dote d'une police municipale

P.10 Actualités
Le plan de déploiement de la Fibre

P.27 Culture
La Ronde des théâtres

www.essarts-le-roi.org

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 01 30 46 48 84

- **Horaires d'ouverture :** Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 30. Jeudi : 8 h 30 à 11 h 45. Samedi : 9 h à 12 h.
- **Secrétariat du maire** 01 30 46 48 93
- **Service urbanisme** 01 30 46 48 84
- **Centre Technique Municipal :** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h. Rue de l'Yvette - 01 30 46 48 89 *N° d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture de la Mairie) : 06 07 02 32 50*

ACCUEIL DE LOISIRS : 01 30 41 61 79

BIBLIOTHÈQUE : 01 30 46 48 88

POMPIERS : 18
SAMU URGENCES MÉDICALES : 15

SERVICE RÉGLEMENTATION DE LA MAIRIE : 01 30 88 60 25
reglementation-securite@essarts-le-roi.org

POLICE : Gendarmerie 17
URGENCES (avec portable) **:** 112
PHARMACIES DE GARDE :
www.essarts-le-roi.org/Économie et santé
ACCUEIL SANS ABRI : 115

CAF : 40 rue Sadi Carnot - Rambouillet - Tél. : 0 810 25 78 10
Adresse postale : 1 rue de la Fontaine 78201 Mantes la Jolie Cedex
CPAM :
Bureau d'accueil : 92 rue d'Angivillier 78120 Rambouillet - Tél. : 3646
Adresse postale pour les envois :
CPAM DES YVELINES :
78085 Yvelines Cedex 09
SICTOM : Enlèvement encombrants 0 800 49 50 61
Demande de bacs - 0 800 49 50 61

PERMANENCES À LA VILLA ROMAINE
1 rue de l'Atrium

- **Emploi** 01 30 41 58 87
- **Protection maternelle et infantile :** Rambouillet - Béatrice Rivière (sans rendez-vous 01 30 41 67 20)
- **Assistantes sociales :** mercredi Mesdames Roblin et Pierre (sur rendez-vous 01 34 83 69 00)
- **Permanence juridique :** un samedi par mois. Rendez-vous auprès du CCAS au 01 30 46 49 51
- **Médiation familiale avec l'association Alternative :** Permanences 1 samedi et 1 lundi par mois - Rendez-vous au : 01 30 74 49 34 ou 06 70 91 01 74

L'ÉDITORIAL DU MAIRE P.3

ACTUALITÉS P.4

> Les héros de la seconde guerre mondiale
> Zoom sur l'urbanisme
> La cantine de la Romanie, c'est parti !
> Changement de nom de la place de l'Ancienne Mairie
> Début des travaux d'expertises des réseaux d'assainissement
> Comment s'applique un état d'urgence dans une commune ?
> Création de trois postes de gardiens de police municipale
> Les travaux
> Patio et aile ouest de la Mairie
> Aménagements sur la RD 191
> Un nouveau plan de circulation ? Quartier de la Romanie
> Le plan de déploiement de la FIBRE
> Résultats du concours villes et villages fleuris 2015
> En cas de neige
> Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse veut créer sa monnaie locale

VIE ÉCONOMIQUE P.12

> Entre ciel et terre
> Lebrault photo a déménagé

RETOUR EN IMAGES P.13

FORUM DES MÉTIERS 2016 P.19
POUR QUEL MÉTIER ÊTES-VOUS FAIT ?

UNE JOURNÉE CHEZ P.22

> DGS Un chef d'orchestre

JEUNES P.23

> Huit conseillers municipaux de plus !

SPORT P.24

> Trophée des sports 2015
> Un beau dimanche de badminton
> Essarts club archerie
> Tournoi U12 Futsal CS Cellois
> Alessi et Robin savourent leur victoire !

CULTURE P.27

> La Ronde des théâtres !
> Festival Odyssée en Yvelines, 10e édition

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE P.28

> Conseils de jardinage pour janvier, février & mars

HISTOIRE LOCALE P.29

> Histoire de Catherine de Baillon, native des Layes

INFORMATIONS UTILES P.30

> Internet
> L'ABE est une association d'aide et d'assistance
> EssartSolidarité
> Stage de musique blues rock
> Opération tickets piscine
> Brocante
> PMI (Protection Maternelle Infantile)
> La prime d'activité : vous pouvez peut-être en bénéficier !
> Appel à photos
> État civil
> Tribune libre

AGENDA / ÉVÉNEMENTS P.32

Nota bene : le prochain magazine paraîtra début avril 2016. Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement **avant le 18 février 2016**, par mail **communication@essarts-le-roi.org**

Vœux du Maire 2016

L'éditorial du Maire

Mes chers concitoyens,
Au nom de notre équipe municipale, je vous présente très chaleureusement, à chacune et à chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux pour 2016. Que cette nouvelle année soit belle et heureuse. Qu'elle vous apporte des satisfactions profondes, des joies, petites et grandes. Qu'elle vous préserve des tourments et des difficultés de la vie. Que chacun d'entre vous voit en cette nouvelle année l'accomplissement de ses projets et, pourquoi pas, de ses rêves. J'ai une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la peine, la solitude, ou la maladie. Que 2016 leur apporte également des motifs de réconfort et d'espérance.

Cette nouvelle année commence dans un climat d'incertitudes. Le monde est confronté à la multiplication de risques géopolitiques, géoéconomiques et peut-être environnementaux. Les menaces terroristes, la crise des réfugiés, la montée des partis extrêmes, le chômage des jeunes, la perte des repères nationaux, le changement climatique, constituent autant de défis pour nos sociétés. À moindre échelle, mais qui impacte aussi directement notre quotidien, nous devons faire face aux mesures sans précédent de réduction des dotations financières et d'accroissement des charges, dans le cadre de la réduction du déficit public, que l'État fait subir aux collectivités territoriales. Cette réduction considérable des moyens qui affecte les budgets des communes conduit à une détérioration du niveau des services publics, et à une forte baisse du niveau de l'investissement. Au final, elle vient directement impacter notre fiscalité locale et pèse sur le taux de croissance et sur l'emploi.

Nous abordons pourtant l'année 2016 dans **la confiance et la détermination.**

2015 a en effet été l'année de **la réalisation de nos premiers projets,** en droite ligne avec notre programme :

- Comme nous nous y étions engagés, nous avons adopté un PLU respectueux d'un développement urbain à taille humaine, compatible avec la capacité de nos équipements publics et conservant le Pré-Gallot en espace public, sportif et ludique, sans construction de logement.
- Nous avons travaillé sur l'entretien et l'aménagement paysager de la Ville, réalisé de nombreuses plantations d'arbres tout au long du RD73, agrémenté nos bordures de route de prairies fleuries, et orné le centre-ville de bacs fleuris, ce qui a valu à notre commune, pour sa première participation, deux récompenses dans le cadre du concours départemental des villes et villages fleuris, dont le « coup de cœur » du Jury, qui a particulièrement apprécié « le cadre de vie agréable, accueillant et verdoyant » que tous ces aménagements paysagers ont donné à notre ville.
- Nous avons mis en place un nouveau plan de circulation en centre-ville, pour que l'espace public soit mieux partagé entre tous.
- Nous avons poursuivi la réorganisation des services municipaux et le service réglementation a déménagé dans des locaux plus adaptés à sa mission.
- Nous avons mis en place le Conseil municipal des enfants.
- Nous avons commencé les travaux de mise en conformité des équipements publics aux normes d'accessibilité, dans le cadre d'un plan à 5 ans.
- Nous avons également procédé à un programme de rénovation, d'entretien, de réparation de nombreux équipements publics vétustes ou souffrant de graves malfaçons, comme la réparation du mur de liaison entre l'ancienne mairie et la salle Barreau, éventré et qui menaçait de s'écrouler, la réhabilitation du patio de la mairie, qui ne protégeait plus personne de la pluie tant sa couverture était devenue poreuse, remplacé par un espace vitré qui apporte en plus de la clarté dans les bureaux et rend le travail plus agréable pour nos personnels municipaux, la réfection du toit de l'aile ouest de la Mairie, devenue indispensable, la rénovation de la maison de gardien du stade Charpentier, et divers travaux d'entretien et de renouvellement dans nos quatre écoles...
- Nous avons fait l'acquisition de l'ancien logement du chef de gare et du terrain attenant, propriété de la SNCF, qui permettra après travaux de proposer une offre additionnelle de stationnement aux abords de la gare du côté de la Grâce de Dieu.
- En parallèle, nous avons poursuivi les mesures indispensables de rationalisation des dépenses et de remise à plat des procédures budgétaires de tous les services de la Ville pour une gestion responsable, plus efficace, de l'argent public. Nous avons désendetté notre ville de plus de 1,2 M € depuis notre arrivée, afin de pouvoir retrouver des marges de manœuvre et pouvoir relancer un programme de nouveaux investissements indispensables à l'évolution de notre ville pour les années à venir.

2016 verra se dérouler un certain nombre de **nouveaux chantiers :**

- Nous allons engager une première tranche de travaux concernant la poursuite de la rénovation de l'éclairage public.
- Nous lançons, avec l'aide du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse et de l'Agence de l'Eau, une étude d'aménagement paysager du bassin des Gandines avec la rénovation de la zone de stationnement attenante, le parking du Lavoir, près du cimetière.
- Nous devrions voir arriver grâce au soutien du département et de la communauté de communes, la fibre optique dans tous les bâtiments publics, la Mairie, le Centre Technique, l'Espace jeunes, les écoles, la caserne des pompiers, et dans les deux zones industrielles de l'Aqueduc et du Gros Chêne, ce qui permettra de travailler, avec la communauté d'agglomération, à un futur plan d'aménagement du Gros Chêne.
- Et surtout nous avons d'ores et déjà démarré les études techniques de reconfiguration complète du pôle scolaire Romanie, et nous travaillons avec le cabinet d'architectes que nous avons choisi à la conception d'un nouvel espace de restauration scolaire modernisé et agréable pour une ouverture prévue en 2017.

Dans le même temps, nous travaillons avec les élus de la **Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires**, pour préparer notre arrivée au sein de notre future communauté d'agglomération au 1er janvier 2017. La ville des Essarts-le-Roi est prête à y tenir sa place de ville d'appui, à répondre au défi d'un développement harmonieux et qualitatif, à mobiliser tous les atouts dont elle dispose, pour construire un modèle d'une ville à la campagne, accueillante et moderne. Nous nous y engageons avec enthousiasme, avec volonté, mais aussi réalisme et attention.

Vous pouvez compter sur ma détermination et mon engagement pour que Les Essarts-le-Roi demeure, au sein de cette communauté d'agglomération, une ville à taille humaine où il fait bon vivre.

Recevez tous mes vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de paix pour 2016.
Raymond Pommet

Bulletin des Essarts-le-Roi - N°7 - Janvier 2016

Directeur de la publication : Raymond Pommet
Chargée de l'information : Marie-Françoise Benteyn
Crédits Photos : Istockphoto, service communication, associations, écoles
Rédaction : Chrystel Delin
Conception graphique : Agence Goodby*
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal : à la date de parution

PEFC 10-31-1240

Suivez-nous sur Facebook.

Dates des prochains conseils municipaux :
- Jeudi 18 février
- Jeudi 24 mars
- Jeudi 14 avril
- Jeudi 26 mai

à 20h45, en salle des Mariages

Mémoire

Les héros de la seconde guerre mondiale

Le 1er novembre 2015, à Scottsboro, Alabama (USA), le Colonel en retraite James Stanley Munday fêtait ses 100 ans.

En quoi cet anniversaire peut-il nous interpeller ?

Le 14 juillet 1943, le lieutenant James Stanley Munday, âgé de 28 ans, natif de Benton, venait de larguer 20 bombes sur les cibles ennemies, lorsque les deux moteurs de son avion ont pris feu, l'obligeant à atterrir sur le sol français occupé par des nazis.

Dans sa chute, il rencontre un chêne qui le blesse, son parachute s'emmêle dans les mûriers et tombe (presque) sur la bicyclette d'un jeune essartois de 12 ans.

Le jeune essartois lui porte secours et lui fabrique une canne avec une branche du chêne, et enterre le parachute, le harnais, le masque, les rations et le kit de premiers soins.

Activement recherché par les allemands, James Stanley Munday est emmené par le jeune garçon dans une ferme où il est accueilli chaleureusement, nourri soigné et caché.

Deux jours plus tard, le jeune Alex, accompagné de son père Jacques Gotkvosky, chef des résistants aux Essarts-le-Roi, le dissimule dans un camion rempli de foin et l'installe clandestinement dans un château abandonné du XVIe siècle (l'Artoire).

Un fois rétabli, James regagne l'Angleterre en passant par l'Espagne.

En 1997, le colonel Munday (âgé de 82 ans) soit 54 ans plus tard, a le grand plaisir de retrouver son kit de 1er soin qu'Alexis avait déterré pour le lui rendre un jour. Ce fut une rencontre poignante du Colonel en retraite avec Alexis Gotkovsky, agriculteur et violoncelliste essartois. Les deux hommes sont restés très liés et ce jusqu'au décès d 'Alexis.

Alexis Gotkovski a été 1er adjoint de 1976 à 1983 et conseiller municipal de 1983 à 1989.

Urbanisme

Zoom sur **l'urbanisme**

> Quand dois-je faire une déclaration préalable de travaux ?

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'un aménagement de faible importance.

> Travaux concernés

A Travaux sur une petite surface : les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (par exemple construction d'un garage accolé à une maison) ou créer une nouvelle construction isolée (par exemple un abri de jardin).

Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Si ces travaux portent l'ensemble de la surface à plus de 170 m² alors un permis de construire doit être déposé.

B Changement de destination : une déclaration préalable est demandée dans le cadre d'un changement de destination d'un local (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation).

C Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment (changement de modèle de porte ou de fenêtre, création d'une ouverture ou choix d'une nouvelle teinte de façade).

Le délai d'instruction est de 1 mois. Les formulaires CERFA sont disponibles sur le site de la Mairie ou à l'Urbanisme.

Le Service de l'Urbanisme s'occupe de l'instruction des autorisations en droit des sols et de l'accueil du public (permis de construire, déclaration préalable...).

Lors des permanences d'accueil du public, il vous est possible d'obtenir des informations relatives notamment aux règles du PLU, au cadastre ou aux autorisations nécessaires pour les travaux que vous voulez réaliser.

> Pour information :

L'accueil du service Urbanisme est modifié pour un accueil de qualité

Examen de votre projet sur rendez-vous

Mardi matin ou vendredi matin
Prendre rendez-vous auprès du service Urbanisme
Tél : 01 30 46 48 91

Dépôt de dossier

Aux heures d'ouverture de la Mairie auprès du service accueil de la Mairie (attention, la mairie est fermée le jeudi après-midi) ou envoi postal en AR
(À noter que le dossier de demande d'autorisation d'occupation du sol doit être renseigné)

Règlement PLU/CADASTRE /FORMULAIRES ou autres questions

Permanences téléphoniques :
les mardis et vendredis de 9h à 12h au 01 30 46 48 92.
Possibilité d'adresser vos demandes par mail **urbanisme@essarts-le-roi.org**

La cantine de la Romanie, c'est parti !

La commission travaux a validé le 10 décembre le choix d'un cabinet d'architectes, CREA de Montigny-le-Bretonneux, qui sera en charge de l'élaboration des plans de construction d'un bâtiment d'une surface d'environ 500 m².

Cet ensemble sera composé de deux cantines distinctes, l'une pour les maternelles, l'autre pour les élémentaires, séparées par un bloc cuisine.
Le Maire a souhaité que ce bâtiment soit un lieu unique, ludique, bénéficiant de tous les aménagements modernes (insonorisation) afin que les enfants et le personnel puissent déjeuner et travailler dans des conditions optimales.

La livraison est prévue pour la rentrée 2017.

Actuellement, les enfants de maternelle déjeunent dans deux préfabriqués !

Information

Début des travaux d'expertise des réseaux d'assainissement

En raison de dysfonctionnements dans la station d'épuration liés à une arrivée massive d'eau non-conforme, la ville entreprend des travaux d'investigation diurnes et nocturnes à partir de février 2016 pour une durée prévisionnelle d'un an en collaboration avec la commune de Lévis-Saint-Nom.

Pour rappel :
Les eaux usées ménagères, industrielles et agricoles sont acheminées jusqu'à la station d'épuration. L'eau est alors traitée avant d'être rejetée dans le milieu naturel.

Changement de nom de la place de l'Ancienne Mairie

Tout est parti d'un exercice de secours grandeur nature réalisé l'an dernier dans la commune.

Alors que les secours devaient rejoindre la Mairie, leur GPS les a dirigés vers la Place de l'Ancienne Mairie !

Constatant que s'ajoutaient des difficultés de distribution postale, la municipalité, après avis de la commission urbanisme, a décidé de renommer cette place : Place de l'Église.

Cette place est structurée autour du bâtiment de l'Ancienne Mairie / Salle Barreau, de l'Eglise « Saint Corneille, Saint Cyprien », des commerces (boulangerie, bar-tabac, bar-PMU, poissonnerie, bricaillerie, pizzéria…).

Une réunion d'information pour les riverains aura lieu prochainement.

Pour rappel :
Par délibération en date du 3 décembre 1999, la « Place de la Mairie » fut renommée « Place de l'Ancienne Mairie », suite au déménagement de la Mairie au 18 rue du 11 Novembre 1918.

Sécurité

Comment s'applique **un état d'urgence dans une commune ?**

L'état d'urgence a été décrété sur l'ensemble du territoire par le conseil des ministres le 14 novembre 2015, au lendemain des attentats qui ont touché Paris. Les parlementaires ont voté la prolongation de l'état d'urgence pour une durée de trois mois à compter du 26 novembre 2015. Le plan Vigipirate renforcé a également été actionné (le plan vigipirate « Alerte attentats » est toujours actif en Île-de-France).

> Quel est le rôle du maire ?

La loi n'assigne aucun rôle particulier au maire en cas d'état d'urgence. Le ministre de l'Intérieur et les préfets disposent, eux, de prérogatives supplémentaires. Toutefois, le maire joue un rôle majeur dans cette période de crise, il peut rassurer et faciliter l'action des forces de l'ordre.

> Et son rôle au titre de son pouvoir de police administrative ?

Il peut réglementer, restreindre, voire interdire certaines activités pour des motifs de sécurité, notamment pour faire face à la menace terroriste et aux troubles à l'ordre public.

Le maire et l'école

Le maire doit sécuriser les établissements scolaires et leurs abords.

Le maire peut-il interdire le stationnement devant et à proximité de l'école ?

Oui, par arrêté, le maire peut interdire le stationnement à proximité des écoles (L.2213-2 et L.2213-3 du code général des collectivités territoriales)

Le maire peut-il fermer des accès de l'école ?

Tout en gardant prioritaire la sécurité, notamment incendie, le maire peut limiter les accès à l'école afin de faciliter leur surveillance.

Le maire peut-il interdire aux parents de pénétrer dans l'enceinte scolaire ?

En primaire, les parents attendent déjà leurs enfants devant l'école.

En maternelle, en accord avec les enseignants, le maire peut limiter l'accès aux personnes qui viennent habituellement chercher les enfants et qui sont connues du personnel enseignant et des ATSEM.

Au centre de loisirs, un dispositif de contrôle a été mis en place. Un ASVP est également en faction devant l'établissement.

> Les sorties scolaires sont-elles autorisées ?

M. Jacky Vincent,
Conseiller municipal,
en charge de la sécurité
et de la tranquillité publique.

Les voyages scolaires sont de nouveau admis mais les écoles ont l'obligation de signaler en amont les voyages à l'autorité académique. En lien avec les préfets, l'autorité académique pourra interdire un voyage si les conditions de sécurité ne sont pas remplies.

Rappel ! Seul le directeur académique des services de l'Éducation nationale peut donner de nouvelles instructions en matière scolaire : le maire n'en a pas la compétence.

Le maire peut-il interdire le stationnement devant les Établissement Recevant du Public (ERP) ?

Par arrêté, le maire peut interdire le stationnement à proximité des bâtiments publics, des lieux de culte, etc. (L.2213-2 et L.2213-3 du code général des collectivités territoriales). Cette mesure est préconisée dans le plan Vigipirate.

Le maire peut-il fermer un ERP communal ?

Oui, s'il estime que les conditions de sécurité ne sont pas remplies.

Le contrôle à l'entrée des ERP communaux peut-il être renforcé ?

Oui. Cette mesure est préconisée dans le cadre du plan Vigipirate. C'est le cas aux Essarts-le-Roi puisque des visites aléatoires dans les équipements sont effectuées. Dans le cadre de l'Etat d'Urgence, des militaires peuvent être appelés en renfort (des militaires sont présents aux abords du collège Les Molières).

Extraits de la fiche Association des maires de Meurthe-et-Moselle-avec la contribution de la DLPAJ du ministère de l'Intérieur et de l'AMF Service juridique / AMC - décembre 2015

Information

Création de trois postes de policiers municipaux votée lors du conseil du 21 janvier 2016.

Pour que la commune puisse conserver et rester une « Une ville sûre et accueillante, au plus près des préoccupations des citoyens », la Municipalité a renforcé le Service Réglementation-sécurité créé en 2013.

Au quotidien, les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) communaux, appréciés des habitants pour leur travail devant les écoles, le centre de loisirs, font l'objet de manques de respect répétés, voire de menaces dont certaines ont donné lieu à des dépôts de plaintes.

Afin d'assurer leurs tâches actuelles, ainsi que des missions complémentaires de « proximité », dont le besoin se fait de plus en plus ressentir, (comme les atteintes à la tranquillité publique, les animaux errants, les infractions caractérisées au Code de la route (Stop non respectés, sens interdits empruntés…), et assumer entièrement l'exécution des différents plans de sécurité (Etat d'Urgence, Vigipirate, Plan Communal de Sauvegarde, ORSEC, prévention des risques naturels…), il est nécessaire que ces agents puissent bénéficier d'un statut reconnu, ce qui n'est pas le cas de la qualification d'ASVP.

Les principales missions des policiers municipaux :

- **sécurité publique** ; sécurisation des voies de circulation, stationnements, zones bleues, dépôts sur le domaine public, animaux errants…
- **tranquillité publique** ; nuisances sonores, troubles de voisinage…
- **salubrité publique** ; dépôts sauvages, nettoyage des terrains…
- **ordre** ; troubles sur la voie publique, surveillance des lieux de rassemblement (marchés, manifestations, fêtes foraines…)
- **sûreté** ; prévention des actes de délinquance, dégradations…

Travaux

Les travaux :

Quatre vestiaires, un vestiaire pour l'arbitre, des toilettes et des sanitaires ont été rénovés au stade Gallot par l'équipe bâtiment des services techniques.

M. Amael Dourdoine, Président du Club de football, se dit très satisfait de cette réhabilitation qu'il attendait depuis vingt ans !

De gauche à droite : inspection des locaux en présence de M. Gaultier, adjoint au Maire délégué à l'aménagement urbain et à l'amélioration du cadre de vie, de Mme Bourgeois, responsable des services techniques, de Mme Palamour, son adjointe, de Mickaël Maia, l'entraîneur de l'équipe et de M. Dourdoine.

Quatre buts ont été installés au stade Charpentier, dans la largeur, afin de permettre aux jeunes footballeurs de pratiquer leur sport sur un terrain adapté.

Au niveau du CD 202, le service Espace Verts a procédé à la plantation de cinq amélanchiers.

Réhabilitation du patio de la mairie et de l'aile ouest de la toiture

Le patio, qui ne protégeait plus personne de la pluie, tant sa couverture était devenue poreuse a été doté d'un espace vitré. Il apporte plus de clarté dans les bureaux, et rend le travail plus agréable pour le personnel municipal.

Des travaux de réfection du toit de l'aile ouest de la Mairie, devenus indispensables ont été effectués.

Aménagements sur la RD 191

Lors de notre précédent bulletin, nous vous avons annoncé la mise en œuvre de travaux par le Conseil Départemental visant à réduire la vitesse des automobilistes sur la RD 191, axe à forte circulation. Les dernières données reçues du Conseil Départemental stipulent une moyenne journalière de 7219 véhicules et 5,46 % de poids lourds.
Les aménagements terminés, le 11 décembre 2015, ont permis de sécuriser, en partie, les accès des habitants sur La RD 191, notamment par la mise en sens unique de la rue du Gouvernement, carrefour sans visibilité, très dangereux.

La Commune poursuit sa réflexion pour renforcer la sécurité des habitants en prévoyant l'amélioration de la signalétique d'entrée et sortie du hameau. Il est nécessaire de mettre en évidence que cette route longe une zone d'habitation avec de nombreux accès et que les risques encourus sont importants pour les automobilistes trop pressés !

D'autres pistes sont actuellement à l'étude en concertation avec le Conseil Départemental. Les services de police vont également être sollicités pour effectuer des contrôles sporadiques afin de faire respecter la limitation de vitesse.

Le zébra a été allongé pour permettre aux personnes du château et de la Méroterie d'emprunter le tourne à gauche sans se retrouver « nez à nez » avec un véhicule entrant dans la rue du Gouvernement

Les bornes J3 ont été reculées pour assurer une meilleure visibilité aux conducteurs sortant du hameau.

Un nouveau plan de circulation ? Quartier de la Romanie

198 riverains ont été consultés sur un éventuel changement de sens de circulation du quartier de la Romanie. Par ailleurs, une réunion s'est tenue en mairie le 19 janvier, réunissant 100 personnes, pour les informer des divers scénarios.

Le taux de retour des sondages était de 40%

Double sens de circulation rue de la Bourbonnerie

Suite à l'analyse de la situation, après la période de test de quelques mois, le petit tronçon de la rue de la Bourbonnerie est de nouveau en double sens. La vitesse sur ce tronçon avait augmenté dans des proportions très inquiétantes, le reste de la rue de Bourbonnerie est en sens unique.

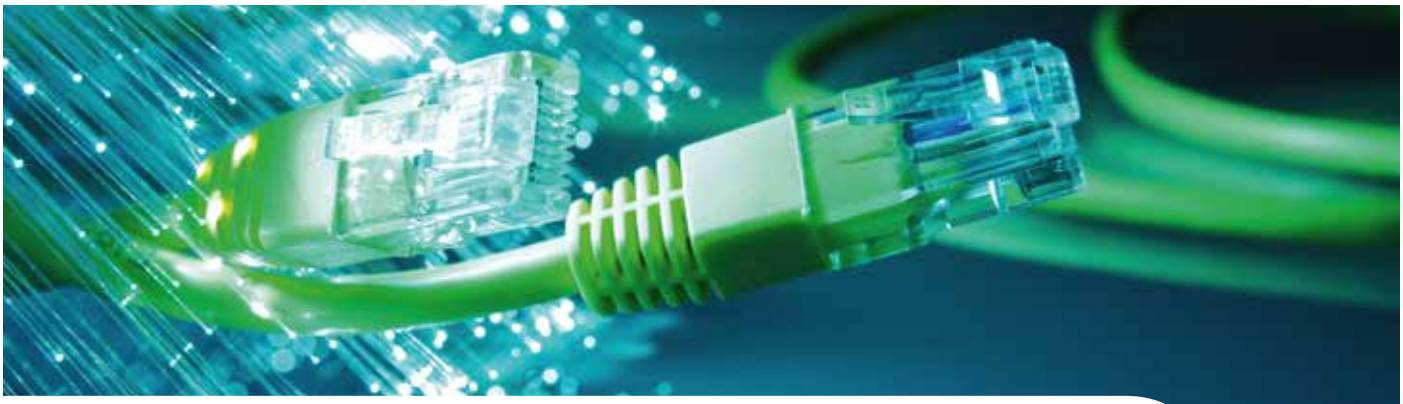

Le plan de déploiement de la FIBRE

Le plan numérique que nous avons défini et retenu pour les Essarts-Le-Roi, a pour objectif d'équiper progressivement la commune de solutions « haut débit ». Il se profile selon l'agenda suivant :

- en coopération avec la région et le département, nous équiperons courant du second semestre 2016 les bâtiments publics de la commune, la caserne des pompiers, les écoles, et les trois zones d'activités économiques [1],

L'action menée par l'équipe municipale permet de positionner les Essarts-le-Roi parmi les six premières villes équipées au sein du département, durant l'année 2016.

- le plan de déploiement de la fibre pour les habitants des Essarts-le-Roi débutera en 2019, selon un plan quartier par quartier restant à définir.

(1) Afin de valider le déploiement de la fibre dans les zones d'activités économiques, nous allons solliciter les entreprises installées dans les 3 zones concernées pour connaître leur niveau d'intérêt pour ces solutions. Nous remercions par avance les entrepreneurs de bien vouloir consacrer de leur temps pour répondre au questionnaire : seul un intérêt fortement partagé nous incitera à allouer les dépenses nécessaires à ces équipements

> Une solution transitoire pour les Essartois les plus mal lotis…

Compte tenu du planning prévisionnel d'équipement des particuliers, le Conseil Départemental, et le Conseil Général des Yvelines proposent de subventionner tous les habitants, ainsi que les professionnels ne disposant pas de couverture internet, ou dont la couverture internet est inférieure à 4 Mo. La subvention permet de financer l'équipement ainsi que tout ou partie des frais d'installation d'une solution de connexion de haut débit par satellite,

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette subvention, il convient de remplir l'un des deux formulaires, disponibles sur le site internet du Conseil Général des Yvelines, et de leur adresser :

- Formulaire de demande d'éligibilité aux offres Satellite dédiées au département des Yvelines (Particuliers)
- Formulaire de demande d'éligibilité aux offres Satellite dédiées au département des Yvelines (Professionnels)

Dès lors que vous avez reçu la confirmation d'accord de subvention, il vous reste à sélectionner l'opérateur d'accès au haut débit par satellite, signer le contrat et la formule d'abonnement qui vous convient.

Le haut débit par satellite est accessible à tous, mais sans subvention pour ceux qui disposent d'une couverture supérieure à 4 Mo.

Les limites des solutions haut-débit par satellite …
Ces connexions sont réellement efficaces pour tout accès internet avec des temps de réponse très performants. Cependant, le temps de d'échange entre votre domicile et le satellite, appelé temps de latence, est la source de limite dans certains usages, plus particulièrement si vous souhaitez jouer en ligne sur internet, ou si vous souhaitez souscrire un contrat d'abonnement TV par internet ;

> La commune a organisé une réunion d'information et de démonstration grandeur nature…

Bien que la commune n'ait pas vocation à donner préférence à un opérateur privé, la société Cverte Europasat est le seul opérateur qui nous ait approchés en vue de compléter la subvention du Conseil Départemental, par leur offre d'installation gratuite du matériel, laissant ainsi à charge des habitants et des professionnels le coût de l'abonnement mensuel selon les niveaux de prestations de services que vous aurez retenus.

La commune a organisé le 25 novembre à 19h30 à la mairie des Essarts-le-Roi, dans la salle des conférences, une réunion d'information dédiée aux seuls Essartois éligibles à la subvention du Conseil Départemental, durant laquelle la société Cverte Europasat a présenté son offre, les modalités de souscription, les délais à respecter. Une démonstration a été réalisée dans la cour de la mairie, dans les conditions techniquement les plus défavorables : connecté entre 20 h et 20h30, créneau horaire de forte sollicitation de la bande passante, par temps de pluie réduisant la connexion au satellite, le débit obtenu et mesuré pendant cette démonstration est resté stable entre 6 et 8 Mo

Jean-Louis GLORIAN.
Élu délégué au Numérique.

Résultats du concours villes et villages fleuris 2015

M. Gaultier, Mesdames Bourgeois et Ciry, M. Gomez et M. Tévidic, entourés des membres du Jury…

> La ville a reçu 3 pétales et un coup de cœur.

Extraits des commentaires du jury départemental.

« Belle première visite »
« Le jury a reçu un accueil chaleureux. Il souligne la qualité inhabituelle de la visite, bien préparée et bien commentée avec professionnalisme.
Charmante commune verdoyante dotée d'un patrimoine architectural de caractère. Le fleurissement généreux, coloré et soigné est présent sur toute la commune.
« À noter le nombre important d'arbres dont des arbres remarquables. La mobilisation de l'ensemble des acteurs est très perceptible. Des actions en faveur des jardins et balcons fleuris sont mises en place, et pour les scolaires une sensibilisation à l'environnement grâce à une parcelle du jardin familial qui leur est réservé. Trois citernes de 116 m^3 permettent de récupérer les eaux fluviales destinées à l'arrosage. La commune est un bel exemple de fleurissement. Le cadre est superbe et bien soigné ».

> Résultats des concours des décorations de Noël.

Dans la catégorie Commerçant : la boulangerie-pâtisserie Bossard pour ses vitrines très bien décorées et animées.
Dans la catégorie Balcon : Mme Charton–Hervin. Dans la catégorie Décors de nuit : M. Plessis. Nous adressons toutes nos félicitations aux gagnants. Bien sûr, on recommence l'année prochaine !

Prix du « Coup de cœur du jury »

« Ce « Coup de cœur » du jury pour une première inscription de la commune au Label « Villes et Villages Fleuris » ne révèle pas une technicité particulière, ou une démarche originale, mais une ambiance végétale authentique, un cadre de vie agréable, accueillant et verdoyant s'appuyant sur un important patrimoine arboré. Bravo aux équipes municipales pour l'embellissement de son cadre de vie ».

Le thème de 2016 portera sur « les nouveaux fleurissements (jardin sec, noue plantée, murs et toitures végétalisés, jardin de poche).
N'oubliez pas de vous inscrire au concours des Balcons et Jardins Fleuris de la ville .

Les inscriptions seront disponibles prochainement à l'accueil de la Mairie et sur le site :
www.essarts-le-roi.org

En cas de neige

Les propriétaires, les locataires et les commerçants doivent balayer et sabler leur trottoir. En cas de verglas, jetez du sel, du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant votre habitation. En cas de non respect de ces mesures de précaution, votre responsabilité est engagée. (Arrêté N°035P05CTM).
Les automobilistes peuvent consulter les dernières alertes de circulation ou de déneigement sur le site Internet www.yvelines.fr ou en s'abonnant au profil Facebook du « Conseil général des Yvelines ».
Les services techniques de la Commune nettoient et déneigent les voies communales principales, les accès aux écoles aux bâtiments publics, les parkings publics. Le conseil général déneige les routes départementales hors agglomération.
Lors des fortes neiges, les transports en bus (scolaires et autres) peuvent être restreints voire interdits par la Préfecture. Se renseigner sur le site de la ville www.essarts-le-roi.org

Le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse veut créer sa monnaie locale

Elle se glissera bientôt à côté des euros dans les portefeuilles des habitants de la Vallée de Chevreuse.

Elle ? Une monnaie locale, complémentaire et totalement dédiée aux échanges locaux.
« Le but n'est pas du tout d'arrêter d'utiliser l'euro mais de développer une autre devise qui ne sort pas du circuit local », prévient Olivier Sanch.
Cette monnaie a pour objectif de booster les échanges locaux, d'accroître la richesse et le dynamisme du territoire, de renforcer le lien social et de renforcer la solidarité…
« Cela signifie par exemple acheter les fruits de ma voisine plutôt que ceux du supermarché ». Une monnaie locale ne se thésaurise pas, elle ne fait pas l'objet de spéculation.
Sa vocation est de circuler à l'intérieur du territoire sur lequel elle a cours, elle réduit les déplacements…

Donnez votre avis :
www.parc-naturel-chevreuse.fr

La consommation des produits de la mer a progressé de 30% en 10 ans

Entre terre et mer

« Deux jours et demi entre le producteur et le consommateur ». C'est le délai maximum que se fixe M. Chauvin pour vous livrer poissons et crustacés.

Sa boutique située entre l'Eglise et la boulangerie est ouverte **le jeudi, le vendredi et le samedi matin**. Nous pouvons aussi rencontrer notre poissonnier sur **les marchés environnants** dont celui de Perray-en-Yvelines.

Ancien pêcheur, il est intraitable sur la qualité de la marchandise. Il préfère s'approvisionner auprès des « petits » bateaux de pêche en Normandie.

« La marchandise sort directement de l'eau ! J'achète parfois mes produits de qualité irreprochables à un mareyeur (intermédiaire entre le pêcheur et le poissonnier) » explique-t-il.

Sur son comptoir, lottes, encornets, cabillauds, huîtres s'étalent auprès de magnifiques plateaux de fruits de mer. Son saumon fumé est artisanal ou bio.

Il y a des saisons aussi pour les crustacés. Ainsi, il propose des coquilles entre octobre et mi-mai, dates auxquelles, elles sont ramassées, par exemple.

M. Chauvin fournit des plats cuisinés : brandade de raie, cassoulet d'encornets, terrines de saumon…

Il nous livre en aparté quelques recettes de cuisine : cuire le poisson au four (de préférence), oublier la cuisson au court-bouillon car la sauce ne fait pas le poisson » ! Non la sauce ne fait pas le poisson !

Il nous vante alors les bienfaits de consommer du poisson : *« c'est excellent pour la santé. Les huîtres sont grandes sources de vitamines. »*

Dans les prochains mois, il compte développer son activité de traiteur en proposant un choix plus varié de plats cuisinés. En attendant, il doit adapter ses locaux aux normes sanitaires.

Quant à son métier, il ne se voit pas en changer !

PRATIQUE
Place de l'Église
(ancienne Place de l'Ancienne Mairie)
Tél. : 01 30 41 52 65 ou 06 99 04 85 62

Horaires d'ouverture
Jeudi & vendredi :
8h/13h-15h30/19h30
Samedi : 8h30/13h

Lebrault photo a déménagé

Depuis mi-décembre, « Lebrault photo » est installé parmi les livres à la Librairie-Presse, située, rue du 11-Novembre.

Des livres à la photo, vous ne ferez plus qu'un pas !

Le magasin est équipé d'un studio pour réaliser des photos d'identité (aux normes) et des portraits. Vous y retrouverez aussi les prestations habituelles (tirages, agrandissements, retouches, pellicules) ainsi qu'un rayon cadeaux (écharpes, objets déco, cadres photos).

CONTACT
Rue du 11-Novembre 1918
Tél. : 09 67 14 19 52

Horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi :
7h30/13h-15h30/19h30
Samedi : 8h/13h-15h30/19h15
Dimanche : 8h/12h30

Exposition de pastels

Laetitia de Baudus, pastelliste essartoise, remercie **la boulangerie-pâtisserie BOSSARD** qui expose ses tableaux, depuis 2012 et donne rendez-vous l'année prochaine à ceux qui prendront le temps de s'attarder devant la vitrine pour les admirer !

DU **29 SEPT** AU **30 OCT** 2015

10 OCT 2015

Café Bandes dessinées

Deux fois par an, la bibliothèque invite les amateurs de BD à venir découvrir ses dernières acquisitions.

Prochain café BD aux alentours d'avril 2016 !

La nature comme modèle

DU **3 AU 11 OCT** 2015

600 visiteurs sont venus admirer les oeuvres de dix peintres et six sculpteurs dont Jacques Coquillay, sculpteur essartois.

Une conférence animée sur « L'histoire du paysage au fil des Salons Parisiens » par Dominique Lobstein, historien de l'art, ancien responsable de la bibliothèque d'Orsay, avait préalablement passionné l'auditoire.

Des classes de CM1/CM2 ont participé à un atelier initiatique (½ h peinture, dessin, ½ h sculpture, taille, modelage), puis ont voté.

Jacky BLUTEAU a remporté le prix du Public et le prix des Jeunes pour Loire couleur ardoise.

Jean LETOURNEUR, sculpteur, l'un des précurseurs en France du mouvement artistique « Art Fractaliste », a remporté le prix des Jeunes pour « Flammes » et le prix du Public pour « Figure de proue »

Cette exposition de qualité, à l'initiative du président d'Association Peintres en Vallée de Chevreuse, Dimitri Dutat, a permis de faire connaître les artistes contemporains de notre région.

La semaine Bleue

10 AU **17**
OCT 2015

Le 10 octobre a eu lieu une vente de livres, cassettes vidéo, jouets, jeux divers, vêtements pour enfants et articles de puériculture au profit du CCAS, qui financera une journée de solidarité à la mer pour des familles essartoises.

Le 12 octobre, une vingtaine d'Essartois ont assisté à une émission de télévision **« Tout le monde veut prendre sa place »** animée par Nagui.

Le 13 octobre, le jeu des chiffres et des lettres animé par François Boukhtouche, directeur du CCAS a rassemblé son public dans la joie et la bonne humeur autour d'un thé et de petits gâteaux.

Cette activité ayant remporté un franc succès sera reconduite plusieurs fois dans l'année.

L'atelier sur la sécurité routière présenté par Mme Danielle Tronche Animatrice MAIF, a permis à tous de reprendre conscience des règles de bases du code de la route.

Le 16 octobre, six ateliers sur le thème du bien-être animés par :

- Mme Brigitte Bailhe, thérapeute,
- Mme Noëlle Burg, esthétique
- Mme Nathalie Julien, massage
- Mme Nathalie Guillemin, sophrologie
- Mme Florence Bech, coaching
- Mme Anna Lepvraud, art thérapeutique

ont permis à une trentaine de personnes de bénéficier des conseils de professionnels.

Le 15 octobre, les participants ont grandement apprécié **les ateliers sur la qualité de l'air et des produits ménagers, animés par Mme Troussicot-Malinge,** Conseillère en santé environnementale : « Notre santé est le capital le plus précieux ». La conseillère a apporté des informations claires, donné des conseils simples, utiles et pratiques.

Le 18 octobre, 162 seniors réunis autour de M. Pommet, de Mme Laneyrie et des membres du CCAS ont clôturé la semaine bleue par le traditionnel repas.

Lors de son discours, Monsieur le Maire a rendu hommage à Monsieur Della-Bianca, disparu le 21 août 2015 à l'âge de 104 ans. La doyenne Madame Hespel (95 ans) et le doyen de l'assemblée Monsieur Rambaldi (91 ans) ont été félicités et des cadeaux leur ont été remis.

Après le repas unanimement apprécié, nos seniors, sur des airs de José Viscaino, musicien accordéoniste, ont dansé jusqu'à 18 heures et se sont séparés enchantés par leur journée.

10 OCT 2015

Nouveaux habitants

M. le Maire Raymond Pommet, entouré de conseillers municipaux, a souhaité la bienvenue aux nouveaux Essartois.

La matinée avait commencé par une visite en car commentée par Mme Ciry, adjointe déléguée à l'animation culturelle et associative. Les nouveaux habitants ont découvert les lieux historiques et pratiques de la ville.

Lors du cocktail qui a suivi, ils ont tout particulièrement apprécié leurs échanges avec les élus.

« J'ai eu un coup de cœur pour cette ville et son cadre de vie », nous confie un père de famille.

M. le Maire parmi les nouveaux habitants

La fille de Madame Angot

7 & 8 NOV 2015

Opéra comique de Charles Lecocq, compositeur français 1832-1918

Les 7 et 8 novembre, Les Essarts-le-Roi se sont transportés sous le Directoire grâce aux talents de la troupe VOCALYR, association rambolitaine créée en 2010 promouvant l'art lyrique pour tout public.

L'histoire : Clairette Angot (Alessandra Giannuzzi), jeune fleuriste courtisée par le perruquier Pomponnet (Bruno Resteghini), est éprise d'Ange Pitou (Jean Goyetche), célèbre chansonnier contre-révolutionnaire lequel la dédaigne pour Mlle Lange (Perrine Sence), fameuse comédienne.

Après bien des péripéties, Clairette finira par épouser Pomponnet.

Oui, ces jours-là, aux Essarts-le-Roi, nous étions bien à l'Opéra.

Commémoration de la Victoire & de la Paix

11 NOV 2015

Une très belle cérémonie, ce mercredi 11 novembre en hommage à tous les Morts pour la France.

Les enfants des écoles ont entonné la Marseillaise sous le regard ému de M. Larcher, président du Sénat, de M. Abdel-Kader Guerza, sous-préfet de Rambouillet, de M. Jean-Frédéric Poisson, Député de la 10e circonscription et président de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, de M. Didier Fischer, Conseiller Régional, de Mme Christine Boutin et de M. Georges Benizé, Conseillers Départementaux du canton de Rambouillet, de M. Marc Robert, Maire de Rambouillet, de M. Raymond Pommet, Maire des Essarts-le-Roi, des membres du conseil municipal et de nombreux Essartois. À l'issue de la cérémonie, une aubade suivie d'une réception ont été offertes dans la salle Polyvalente.

16 NOV 2015

Agents communaux, Essartois et élus se sont retrouvés dans la cour de la Mairie pour observer une minute de silence en mémoire aux victimes des attentats terroristes du 13 novembre.

Nomad Trio

17 NOV 2015

À la bibliothèque, nous aimons beaucoup la musique. Alors nous avons invité un groupe de trois garçons fort sympathiques, le Nomad Trio, pour une soirée musicale. Ils composent et jouent des morceaux aux sonorités chaudes, qui font voyager vers des contrées lointaines.

À noter, la présence exceptionnelle d'un instrument rare : le zarb, tambour iranien.

CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action sociale) a partiellement pris en charge 12 séances dans le cadre **du programme équilibre en mouvement**, préconisé par le Plan Prif (Prévention santé Île-de-France).

Ces cours portaient sur le travail de l'équilibre, la recherche d'une plus grande aisance dans la mobilité et le renforcement musculaire.

SEPT & DEC 2015

Contes de Noël

21 NOV 2015

À l'occasion du marché de Noël, la bibliothèque a revêtu ses habits de fête pour accueillir petits et grands autour de contes de Noël. Avec la visite du Père Noël en personne !

Le marché de Noël

21 & 22 NOV 2015

Le marché de Noël s'est tenu dans la cour de la mairie et dans la salle polyvalente. Quarante cinq exposants et un public nombreux étaient présents malgré une ambiance nationale sous haute tension. L'accent avait été mis sur l'artisanat, le fait main régional. Le Père Noël s'est prêté au jeu des photos, quand la Mère Noël se promenait en ville avec ses poneys.

Guillaume Coquelle, président de l'association des commerçants, artisans et entrepreneurs des Essarts-le-Roi et organisateur de la manifestation, nous confie : « Cela a été très difficile, une forte incertitude planait, mais grâce à l'aide de la mairie et de la préfecture, nous avons pu maintenir le marché de Noël ».

4 & 5 DÉC 2015

Téléthon

Comme chaque année, les Essartois ont répondu présents pour le Téléthon. Merci au nom de tous les malades pour les 2 523 € récoltés.

Théâtre d'improvisation de l'Espace Jeunes.

Vœux de M. le Maire à la population

6 JANV 2016

En présence de M. Jean-Frédéric Poisson, député des Yvelines et président de la communauté d 'agglomération de Rambouillet Territoires, de Mme Christine Boutin, conseillère départementale, de M. Yves Maury, président de la CCE, de M. Benoit Petitprez, président du Sictom, de M. Marc Robert, Maire de Rambouillet, de Mme Evelyne Aubert, Maire du Mesnil Saint Denis, de Mme Anne Grignon, Maire de Lévis Saint-Nom, Mme Isabelle Behaghel, Maire de Veille-Église, M. Raymond Pommet a présenté ses voeux.

Après la cérémonie, les élèves de l'école de danse Ballerina ont offert un spectacle de qualité, et les Essartois venus nombreux ont pu échanger avec les élus lors du cocktail

Les jeunes conseillers municipaux ont présenté leurs projets.

Monsieur le Maire a présenté ses voeux aux différents services communaux.

Sainte Barbe

Nos pompiers ont fêté la Sainte Barbe (patron des sapeurs-pompiers), sous la présidence de M. Larcher, Président du Sénat, et de M. Poisson, député de la 10e circonscription et Président de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires.

Des médailles et des félicitations ont été remises à cette occasion.

Lettre de félicitation pour acte de courage et de dévouement au sapeur de 1ère classe Jean-Michel Chaignon.

MÉDAILLES D'HONNEUR DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

Médailles d'Honneur échelon Or

- Adjudant-chef Philippe Limousin pour 35 ans de service
- Sergent-chef Michel Guillemot pour 30 ans de service
- Caporal-chef Alain Cassina pour 35 ans de service

Médailles d'Honneur échelon Vermeil

- Sergent Benaïssa Handouch pour 25 ans de service
- Sergent Joël Robinet pour 25 ans de service

Médailles d'Honneur échelon argent

- Adjudant Didier Ginfray pour 20 ans de service
- Sergent-chef Yannick Delangle pour 20 ans de service
- Sergent-chef Christian Lenne pour 20 ans de service

Médailles d'Honneur échelon bronze

- Sergent Yann Le Boulch pour 10 ans de service
- Sapeur Franck Calais pour 10 ans de service
- Sapeur Jérémy Cordeboeuf pour 10 ans de service

16 DÉC 2015

Des arbres perpétueront la mémoire de Gérard Cazaoulou

Lors d'une cérémonie, deux arbres, des liquidembars, ont été plantés, l'un à l'école Colart, l'autre à l'école Coudoint, **en hommage à Gérard Cazaoulou**, enseignant passionné et fortement apprécié aux Essarts-le-Roi pendant plusieurs décennies. En présence de sa famille, de Monsieur le Maire, des élus, du personnel communal, de ses amis, de ses collègues et d'anciens élèves.

Tous ont salué l'engagement de Gérard Cazaoulou pour l'école publique et la vie de sa ville.

Son épouse et son petit fils Axel Cazaoulou lors de la plantation.

8 AU 14 JANV 2016

Salon Pictural

Bravo à Micheline Alland, Louisette Artaud, Sarah-Éléna Besson, Monique Blanchet, Corine Bouladoux, Nelly Brigout, Anne-Marie Broc-Bertrand, Jean-Louis Carricondo, Marie-Ange Choupis, Jean-Pierre Colombel, Dorothée Delormoir, Chantal Dicker, Patrick Gazon, Marianne Guérin, Christian Hespel, Raymond Jaugeas, Martine Kerven, Annie Labiche-Duret, Monique N'Guyen, Maelle Nortier, Camille Pétignat, Caroline Prieur, Christian Suche, Dominique Villeneuve et Bernadette Wijas.

Visite des élèves animée par Christian Suche.

Dominique Pétignat qui a magistralement interprété « Barbara »

FORUM DES MÉTIERS 2016

POUR QUEL MÉTIER ÊTES-VOUS FAIT ?

Questions à M. Fancelli

Adjoint au Maire délégué aux finances, aux affaires administratives et au développement économique.

> Pourquoi la ville organise-t-elle ce forum des métiers ?

Au moment où les adolescents se demandent, avec justesse, quelles orientations prendre pour la suite de leur scolarité et par voie de conséquence de leur avenir professionnel à plus long terme, il nous a paru intéressant de pouvoir leur offrir sur leur ville **un panorama des différentes filières qui leur seront offertes.** Ce sera pour eux une véritable expérience que de rencontrer des acteurs nouveaux et de pouvoir échanger avec eux.

> N'est-il pas en concurrence avec les salons parisiens ?

Ce forum ne cherche pas à se substituer à des manifestations nationales mais bien au contraire de **travailler en local**, près des jeunes, afin de pouvoir mieux les accompagner. C'est un excellent complément d'information…

> Quel est l'objectif de ce forum ? À qui s'adresse-t-il ?

Notre objectif est avant tout pédagogique. Il est nécessaire de faire comprendre à nos enfants que **quels que soient leur niveau scolaire ou leurs centres d'intérêt, il existe des solutions d'avenir qui leur correspondent.** C'est avant tout cet enjeu là que nous voulons atteindre. Pour cela, nous comptons sur la mobilisation des professeurs et des directeurs d'établissements pour relayer auprès d'eux cet événement. Pour cette première édition, nous avons ciblé les collèges et lycées du grand sud Yvelines.

> Combien d'exposants seront présents ?

Nous attendons plus d'une trentaine d'exposants, professionnels de l'orientation, des filières professionnelles, ou des études dites supérieures. De nombreux organismes de formation ont déjà répondu de manière positive à notre invitation. Enfin, nous compléterons ce plateau avec **des professionnels qui viendront parler aux étudiants de leurs métiers.**

La mairie accueille de nombreux stagiaires qui découvrent les différents métiers de la fonction publique territoriale.
Deux d'entre eux nous livrent leurs impressions.

Sybille, 30 ans, Infirmière • Future cadre de santé

« Après trois ans d'étude pour devenir infirmière, huit ans de pratique hospitalière, j'ai souhaité donner un nouveau souffle à ma carrière en intégrant (sur concours) l'école de Santé pour évoluer vers un poste d'encadrement. J'ai choisi d'effectuer un stage d'observation des cadres. La direction générale, les services techniques et scolaires m'ont accueillie pour partager leur quotidien. »

Ce qu'elle a retenu de son stage :

« Tout d'abord, j'ai été très sensible à l'accueil des services et j'ai découvert une profonde humanité des cadres envers leurs agents. Quant à mon travail d'observation, je suis sûre qu'il sera bénéfique pour la poursuite de ma future carrière de cadre, car j'ai étudié des méthodes de travail et de management pertinentes, que j'appliquerai. (sans aucun doute !). »

Morgane, 21 ans, Bachelor (Diplôme de niveau bac+3)

Cette jeune diplômée en Arts numériques s'est accordée quelques mois pour effectuer des stages en Communication.

Pourquoi avoir choisi une Mairie ?

Je voulais découvrir la communication institutionnelle et je n'ai pas été déçue ! J'ai conçu une dizaine d'invitations et autant d'affiches dont celle du Forum des Métiers (en page gauche).

Ce qu'elle a retenu de son stage

J'ai été surprise par la quantité de travail fournie par le service communication. Cette découverte m'a donné de l'appétence pour la communication et j'espère poursuivre ma carrière dans ce domaine.

Pôles métiers

Des professionnels à votre écoute

- Animation
- Armée de terre, de l'air, de la marine
- Aéronautique
- Artistiques : sculpture, travail du verre, danse, chorégraphie
- Automobile
- Banque et Assurance
- Commerce et distribution
- Communication
- Espaces verts et horticulture
- Fonction publique territoriale
- Ingénierie (informatique…)
- Marketing
- Métiers de l'ingénieur
- Police nationale
- Transport (SNCF)
- Sapeurs-pompiers

Organismes

> ADAFA • CFA DES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE
UFA horticole Saint-Philippe
Les apprentis d'auteuil
1 rue du Père-Brottier • 92190 MEUDON
01 46 23 62 00
www.polehorticole.fr
CAP Fleuristerie / CAPA Travaux paysagers / Bac Pro Aménagements paysagers / Certificat de spécialisation construction paysagère / Bac Pro Technicien conseil vente en produits de jardin

> UFA • LYCÉE LE BUAT
21 rue Le Buat • 78580 MAULE
01 30 90 82 10
www.lycee-lebuat.org
CAP Service à la personne et vente en espace rural / Bac Pro Technicien conseil vente en animalerie / BTSA Technico-commercial animaux d'élevage et de compagnie / BTS Développement en animation des territoires ruraux

> AFFIDA
4 rue Louis Lormand • 78320 LA VERRIERE
01 30 16 49 20
www.cfa-affida.fr
CAP Vente / Bac Pro Commerce / BTS Management des unités commerciales / BTS Négociation relation client

> AFORPA • UFA Duchesne
49 rue Maurice Hirsch
• 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
01 78 64 90 16

www.aforpa.fr

CAP Maintenance des véhicules automobiles / CAP Peinture carrosserie / Bac Pro Maintenance des véhicules automobiles / CAP Peintre confirmé

AFTRAL (apprendre à se former dans le transport et la logistique) anciennement AFT-IFTIM

43 rue du Général-de-Gaulle
• BP 51 78490 LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE
01 34 94 27 27
www.aft-iftim.com

CAP Conducteur routier de marchandises / CAP Déménageur sur véhicule utilitaire léger / CAP Maintenance automobile option v1 / Diplôme d'état d'ambulancier / Bac Pro Logistique / Bac Pro Maintenance automobile option v1 / Bac Pro Conducteur routier de marchandises / BTS Transport et prestations logistiques / BTS Après-vente automobile option v1 / Manager Opérationnel transport et logistique / Vendeur conseil en voyage d'affaires et de tourisme

UFA ALTER PRO
Notre Dame de Grand Champ

Place Joël-Le-Theule
• 78066 ST QUENTIN-EN-YVELINES
01 30 43 98 68
www.alterpro-apprentissage.com

CAP Vente / Bac Pro Commerce / BTS Assistant manager / BTS Assistant de gestion PME-PMI / BTS Négociation et relation clients / BTS Management des unités commerciales

CFM BTP

13 rue Denis-Papin • 78190 TRAPPES
01 30 16 12 28
www.cfmbtp-sqy.com

CAP et BP Maçon / CAP et BP Étanchéité du bâtiment et des travaux publics / CAP et BP Peinture revêtements / CAP Maintenance de bâtiments de collectivités / Bac Pro Technicien du bâtiment / CAP Constructeur de routes / CAP Canalisations / Bac Pro et BTS Travaux publics / BTS Enveloppe du bâtiment

CFA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

17 avenue du Général-Mangin
• 78000 VERSAILLES
01 39 43 43 78
www.cm-yvelines.fr

CAP et BP Coiffure / CAP et BP Esthétique / CAP Boucher / CAP Boulanger / CAP et BTM Pâtissier / CAP Vente

CFA DU CEZ

Bergerie Nationale Parc du Château
• 78514 RAMBOUILLET CEDEX
01 61 08 68 10
www.educagri.fr

BP Responsable d'entreprise hippique / Bac Pro Conduite et gestion d'entreprise hippiques / Certificat de spécialisation Éducation et travail des jeunes équidés / BTSA Analyse et conduite de systèmes d'exploitation / BTSA Sciences et technologies des aliments / License Pro Production animale / Licence Pro Conception et production des aliments en agro-alimentaire / AVQ-ASV Auxiliaire vétérinaire et auxiliaire spécialisé vétérinaire

CFA CHEP

43 rue du Général-de-Gaulle
• 78490 LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE
01 34 87 99 09
www.chep78.fr

CAPA et BPA Travaux paysagers / BPA Travaux aménagements paysagers / BTSA Gestion et protection de la nature / Formation Continue : productions florales et légumières

CFA DIX (digital innovation experience)

48 rue Gosselin Lenotre
• 78120 RAMBOUILLET
06 07 48 74 08

web designer / Développeur / Manager Projet

FORMAPOSTE

46 - 48 rue de Lagny • 93100 MONTREUIL
01 41 58 67 56
www.formaposte-iledefrance.fr

CAP Distribution d'objets et service à la clientèle / Bac Pro Accueil relation client et usagers / BTS Banque

MFR DE LA GRANGE COLOMBE

5 rue de la Grange Colombe
• 78120 RAMBOUILLET
01 34 57 15 60
www.cfamframbouillet.fr

CAP Petite enfance / Bac Pro Accompagnement services soins à la personne

CFA TRAJECTOIRE / LYCÉE D'HÔTELLERIE DE ST-QUENTIN EN YVELINES

Place François Rabelais
• BP 67 • 78042 GUYANCOURT CEDEX
01 30 96 12 01
www.cfa-trajectoire-hotellerie.ac-versailles.fr

CAP Cuisine / BTS Hôtellerie restauration option A, gestion hôtelière / BTS Hôtellerie restauration option B, art culinaire, art de la table et du service / Mention complémentaire accueil et réception / Passerelle universitaire pour intégrer un BTS Hôtellerie restauration ou tourisme ou mention complémentaire accueil et réception

CFA CCI PARIS IDF/ IFA ROBERT DELOROZOY

7 avenue des Trois-Peuples
• 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
01 30 48 80 00
www.ifa.delorozoy.fr

Bac Pro Électrotechnique energie équipements communicants / BTS Fed domotique / BTS Technico-commercial / BTS Services informatiques aux organisations / BTS Systèmes numériques option A, informatique et réseaux / BTS Systèmes numériques option B, électronique et communication / Licence Pro Métiers de l'électronique communication systèmes embarqués / Licence Pro Analyste-concepteur des systèmes d'information et de décision / BTS Assistant de gestion PME-PMI / BTS Assistant de manager / Chef de projet Informatique contrat de professionnalisation - Niveau 1 / Manager en ingénierie informatique - Contrat de professionnalisation niveau 1

IFAC

39 rue Renoir
• 78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX
01 30 64 67 30
www.ifac.asso.fr

BAPAAT, BP JEPS

TECOMAH

Chemin de l'Orme Rond
• BP 56 78356 JOUY-EN-JOSAS
01 39 67 12 18
www.tecomah.fr

CAP et Bac Pro Cuisine / CAP Pâtisserie / CAP Chocolaterie et confiserie / Bac Pro Service en salle / BTS Hôtellerie / CAP Conducteur d'engins de travaux publics et carrières / Bac Pro Maintenance des matériels de travaux publics et manutention / Bac Pro Travaux publics responsable commercial en agrofourniture / Responsable Technique en aménagement d'espaces sportifs / Licence Pro Gestion et management de chantiers d'aménagement de l'espace

Info/orientation

C.I.O (Centre d'Information et d'Orientation)

Rue de la Louvière • 78120 RAMBOUILLET
Contact : Hervé Blondeau
@ cio-rambouillet@ac-versailles.fr

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE RAMBOUILLET

19 rue Clairefontaine • 78120 RAMBOUILLET
Contact : Marie-Françoise Corbonnois
01 34 83 34 12
@ mf.corbonnois@rambouillet-mlidf.org

CIOP (centre d'information et d'orientation professionnelle)

7 avenue des Trois-Peuples
• 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Contact : Frekia Benamirouche
@ fvebnamirouche@cci-paris-idf.fr
06 09 69 71 68

PEEP / LA ROSE DES TALENTS

06 31 96 28 11
www.peep.asso.fr

Un outil d'aide à l'orientation des jeunes dès le collège (3ème, 4ème), de réflexion qui cible ce que l'on aime faire, être, sentir afin d'engager une réflexion sur son orientation et amorcer son projet personnel d'études, d'apprentissage, de formation. Prendre conscience de ses goûts comme de ses aptitudes permet une orientation réfléchie, ce, la meilleure voie pour réaliser un projet professionnel réellement choisi pour l'élève et plus tard pour l'étudiant. La rose des talents est un logiciel élaboré par la PEEP en partenariat documentaire avec l'ONISEP.

DGS
Un chef d'orchestre

Il manage les 170 agents et collaborateurs communaux pour mener à bien les dossiers municipaux.
Il doit être disponible 24h/24h et savoir réagir aux événements locaux, nationaux et internationaux.

> Qui ?
M. Dominique Pingault, Directeur Général des Services (DGS).

> Dans une Collectivité, le rôle du DGS est vaste et stratégique :
Il prépare le budget et coordonne l'activité des Services, mais instruit également des dossiers spécifiques, tels que les finances, l'intercommunalité, la construction d'une cantine…, et ce en collaboration directe avec le Maire et ses Adjoints. Il s'assure de l'avancement des dossiers, soutient les équipes en exerçant un rôle de conseil.

> Sa conception du management :
Donner une ligne directive en laissant les cadres prendre leurs responsabilités pour mener à bien leurs missions. Appréciant le respect des valeurs, du travail et de la persévérance, il est attentif à l'évolution professionnelle de ses collaborateurs. Grande est sa satisfaction lorsqu'ils s'épanouissent dans leur milieu professionnel. « Si les agents ont les compétences et la volonté requises, ils doivent pouvoir progresser, il faut savoir saisir sa chance ».

> Son objectif :
Oeuvrer tous les jours pour que les Essartois se sentent bien dans leur ville, et que les enfants puissent s'y épanouir en toute sécurité.

> Ce qu'il apprécie :
« Participer à l'évolution équilibrée de la commune entre désir de modernité et souhait de conserver son charme rural, malgré toutes les contraintes extérieures, notamment financières ».

Ses semaines se suivent, mais ne se ressemblent pas ; de réunions hebdomadaires, en journée ou soirée, avec les Chefs de Service et les élus, aux réunions extérieures, **« je dois m'intéresser à tous les dossiers du moment et prévoir ceux à venir. Un DGS est un architecte ; il n'est ni électricien, ni charpentier..., mais il doit permettre à chacun de mobiliser ses compétences pour la réussite des missions. J'apprécie cette variété dans mon travail »**, conclut Dominique Pingault.

> Une disponibilité 24/24.
Dernier exemple... suite aux attentats du vendredi 13 novembre 2015, il a informé, dans la nuit du vendredi au samedi, les Chefs de Service qu'une réunion exceptionnelle se tiendrait dès 09h00 en Mairie pour mettre en application les consignes du Préfet des Yvelines et du Maire... et ce conformément aux statuts d'agents publics imposant d'être disponible à tout moment sur ordre du Maire ou du Préfet, comme lors du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (événements climatiques, catastrophes...). « Il faut beaucoup de disponibilité et savoir prendre du recul, mais c'est l'essence même de la fonction publique territoriale. Nous choisissons ce secteur pour la diversité de ses métiers et pour le sens du service aux autres ».

> Le DGS est le collaborateur principal du Maire ;
avec l'équipe de la Direction Générale, il traduit en termes budgétaires et techniques toutes les actions municipales. La relation entre le 1er Magistrat de la Commune et le Directeur Général des Services est hiérarchique et collaborative. Le DGS, qui assiste à tous les Conseils et Bureaux Municipaux, doit être source d'aides à la décision. « Il n'y a pas une journée sans échange avec le Maire».

Comment devient-on Directeur Général des Services d'une collectivité ?

« En ce qui me concerne, j'ai un Master en économie appliquée à l'énergie. J'ai rejoint la Mairie des Essarts-le-Roi en 2002, après avoir exercé en tant que Responsable financier, puis Directeur Général adjoint d'une commune de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines ».

Un dimanche de rêve ? « Après avoir préparé et partagé un bon repas avec des proches en parlant du Moyen Âge, de balades à travers les régions, d'automobiles… regarder un concert de hard-rock, un film d'action ou comique, un match de rugby… »

Vous voulez en savoir plus sur les métiers de la Fonction Publique Territoriale ? Le DGS et la DRH vous donnent rendez-vous au Forum des Métiers, le samedi 13 février de 14h à 18h en Salle Polyvalente.

Huit conseillers municipaux de plus !

taux de participation très élevé

85 % à l'école R. Colart

95 % à l'école R. Coudoint

Peu après la rentrée scolaire, les élèves de CM1 et CM2 se sont lancés dans une âpre campagne... pour élire le Conseil Municipal des Enfants, en cela aidés de Mme Chantal Darriet (adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse), de M. Steven Branchu (conseiller municipal en charge du (Conseil Municipal des Enfants), de Mme Marie-Eugenie Darjo (conseillère municipale), de Mme Amélie Corbonnois (agent en service civique volontaire) et de M. Gérard Darriet, bénévole.

Huit conseillers ont été élus et installés le samedi 12 décembre en présence de M. le Maire et des membres du conseil municipal…

> Pour l'école R.Colart : Romane PREVOST-LHONNEUR, Juliette MONTAGNON, Mahé ARON, Kheyrian MELON.

> Pour l'école R.Coudoint : Julia BOKOBZA, Apolline LECLERCQ, Madhi ERROUASSE, Adem ERROUASSE.

Pierre, créateur du logo : l'inspiration lui est venue tout naturellement ! Une graine d'artiste.

Les jeunes élus et leurs projets.

Julia : établir une correspondance avec des élèves anglais et organiser une grande fête de la ville.

Romane : installer dans chaque école un banc de l'amitié.

Apoline : développer des actions humanitaires comme une collecte de stylos et de cahiers à envoyer vers les pays plus démunis. Organiser une journée pour apprendre en s'amusant les gestes de premiers secours.

Keyrian : créer un terrain de foot en synthétique.

Madhi : créer des salles informatiques et de sciences.

Adem : créer une action humanitaire de collecte de produits pour les plus démunis.

Juliette : créer une ferme pédagogique, avec l'aide des agriculteurs.

Mahé installer une table de ping-pong et fermer la rue du 11-Novembre pour la rendre aux piétons le week-end.

Trophée des sports 2015

Sur propositions des associations ou des sections sportives, la commission animation sportive a attribué le trophée des sports 2015 :

CATÉGORIE PRÉSIDENT ASSOCIATION SPORTIVE

M. Michel RAIMBERT, de KOUROZESSARTS.

Impliqué dans toutes les activités de jogging depuis de nombreuses années et depuis trois ans président de l'association. Dévoué, enthousiaste, responsable, il a géré et dynamisé le groupe avec bonne humeur.

CATÉGORIE PROFESSEUR DE SPORT

M. Stéphane RAIMBOUX, AGSE Karaté.

Adhérent au club depuis 1991, ceinture noire en 1996, et professeur bénévole depuis 2000, il enseigne depuis 16 ans l'apprentissage des valeurs morales et sportives du karaté aux jeunes de six à soixante dix-sept ans.

CATÉGORIE GROUPE / ÉQUIPE DE SPORT

Avec 18 cyclos en équipe de 6 dans, l'AGSE Cyclos

L'Agse Cyclos des Essarts-le-Roi est la première équipe à avoir participé pour la 3e année consécutive à une épreuve internationale dans l'arène du Circuit Bugatti au 24 Heures du Mans.

Deux mille cyclos (français et étrangers) ont roulé roue dans roue durant 24 heures sur un tracé technique. L'orage et les pluies violentes ont privé les participants de records mais la confrontation et l'ambiance étaient au rendez-vous.

ÉQUIPE 3

264e sur 435,
moyenne d'âge 67 ans,
173 tours à 30 km/h,
725 km,

- Joel CHAPEL
- Yves ALLAND
- Gérard WAWRESKY
- Patrick HERDY
- Gérard Mary
- Roland PORET

ÉQUIPE 2

167e sur 435,
moyenne d'âge 49 ans,
190 tours à 33 km/h,
795 km,

- Jean-Claude MARTIN
- Jean-Luc BIENVAULT
- Souheil SALEMKOUR
- Stéphane BILHAUT
- Pierre LE BLED
- Philippe DESCHAMPS

ÉQUIPE 1

69e sur 435,
moyenne d'âge 44 ans,
210 tours à 37 km/h,
878 km,

- Stéphane FRILEUX
- Stéphane BATARIERE
- Jean-Daniel TERRADE
- Pascal DENOYELLES
- Mathieu JAMET
- Laurent DAVID

Un beau dimanche de badminton

Un dimanche ensoleillé, une superbe ambiance, beaucoup d'humour et d'amitié, de respect et de fair-play !, témoigne Raynald Flèche.

∧ Lucas et Gilles au cours de la finale.

Le dimanche 8 novembre, l'AGSE Badminton a pour la 1ère fois organisé un tournoi interne avec la participation de vingt-deux adhérents.

Sur fond musical, de 13 h à 19 h, les onze paires se sont affrontées sur quatre terrains et trois tableaux de poules, puis des quarts de finale, petite-finale et finale.

« Les paires ont été formées au hasard, par tirage au sort. Cela a produit des tandems intéressants de joueurs qui n'ont pas l'habitude de s'entraîner ensemble, mais aussi des face-à-face très serrés. » explique Laurent Séchet, à l'origine de cette initiative.

Les matches se sont joués en trois sets, avec des scores au coude-à-coude.

> Le palmarès final :

Robin Molle et Alessi Noël : encadrants de l'école de badminton, Robin, le samedi, et Alessi, le dimanche. Robin est un des jeunes joueurs prometteurs du club, formé à l'école de bad. Alessi, malgré un arrêt suite à une blessure, a su revenir à son meilleur niveau pour emporter cette victoire !

Lucas Hayet et Gilles Aucoin : Lucas, encadrant et ancien élève de l'école sur le créneau du samedi. Pour la seconde saison, il a rejoint une de nos équipes en championnat départemental. Gilles participe à ce même championnat au sein de l'équipe mixte depuis plusieurs années.

Yannick Deveaux et Raynald Flèche : tous deux compétiteurs au sein des équipes masculines du club, et ils ont arraché cette troisième place avec panache !

Vivement la prochaine édition !

Contact :
Solène Boulay
Secrétaire AGSE Badminton
Responsable École de bad

Pour information :
L'adresse mail d'AGSE Tennis de Table a changé : agsepingpong@gmail.com

30 ans du Club

ESSARTS CLUB ARCHERIE

Le samedi 21 mai, le club de tir à l'arc fêtera ses 30 ans et ouvrira ses portes l'après-midi sur le terrain de tir, rue de Rome. Une présentation détaillée des activités prévues sera publiée ultérieurement.

Contact : www.eca-tirarc.com et president@eca-tirarc.com

> Stage Découverte :

Un « Stage Découverte » de mai à juin limité à dix personnes (à partir de 10 ans) aura pour objectif d'initier les nouveaux archers aux techniques du tir à l'arc et donnera une priorité d'inscription au forum des associations

Tournoi U12 Futsal CS Cellois

En ce 19 décembre 2015, les graines de champions essartoises ont offert un joli cadeau de Noël au club de l'AGSE.

Ils ont représenté avec fière allure les couleurs de notre ville lors du Tournoi U12 de Futsal organisé par le Cs Cellois.

La difficulté de la poule a sûrement permis à nos jeunes joueurs de rentrer rapidement dans la cadence du tournoi. Le premier match se terminera sur un 0-0 contre le Fc Sèvres 92, alors que la victoire sera présente lors de la seconde rencontre, sur la plus petite des marges, 1-0 contre l'Us Pecq, but marqué par Nassim. Seul ombre au tableau, la défaite contre le Cs Cellois (organisateur du tournoi, jouant donc a domicile) 2-1 avec un but de Flavio.

Déçus mais pas abatus, cette défaite ne nous empêche pas de nous qualifier pour la poule suivante : lors des deux premiers matchs notre équipe sera tenue en échec deux fois sur le score de 0-0 contre le FC Asnières et ASF Le Perreux. Le troisième match est donc déterminant pour notre qualification en finale : Victoire sans appel 4-0 contre l'AS Cheminots Ouest avec un doublé d'Adham et de Nassim.

Nous retrouvons en finale : Le Cs Cellois.

Alors que Nassim ouvre le score, l'arbitre accorde un penalty au Cellois à la toute fin du match, penalty détourné par notre super gardien Anthony, ce qui scelle la rencontre et nous permet d'obtenir la victoire finale. Le Club de foot de l'AGSE félicite donc les joueurs Anthony, Baptiste, Jérémy, Rémi, Flavio, Adham, Nassim et Raphael, ainsi que l'entraîneur Patrick Gallicere pour leur fantastique parcours.

Alessi et Robin savourent leur victoire !

Ils l'avaient rêvé et ont tous terminé les épreuves du 30e Marathon de Budapest ce 11 octobre 2015.

Sept supporters essartois ont encouragé les onze coureurs qui ont avalé les 30 ou 42 kilomètres par un temps plutôt couvert.

Le parcours agréable, qui oscillait entre Buda (ville impériale) et Pest (ville commerciale) séparées par un Danube majestueux, s'est terminé par une curiosité incontournable : les thermes Széchenyi. Un bain dans une piscine découverte chauffée à 28 degrés, et un sauna suivi du traditionnel bain froid à 18 degrés ont revigoré nos sportifs qui, dés le lendemain, entamaient leur marathon culturel.

Les mémoriaux, le parlement hongrois, l'église saint Thomas, la grande synagogue, le château de Sissi impératrice, le pont des chaînes, la balade sur le Danube, l'opéra néorenaissance et sa diva, le marché couvert, ont fini par épuiser nos sportifs qui reprenaient des forces le soir autour d'un goulash au son d'une musique tzigane, ou d'un foie gras d'oie arrosé de tokay, un cépage cultivé sur les rives du lac Balaton où certains participants ont bouclé leur séjour.

Des Kourozessartois combinent course à pied et tourisme !

Kourozessarts programme une fois par an ce type de challenge qui associe plaisir de courir et découverte touristique, en France ou un peu plus loin, et les destinations ne manquent pas...

La Ronde des théâtres !

Du 19 au 21 février • Salle polyvalente • Entrée libre. Spectacles tout public.

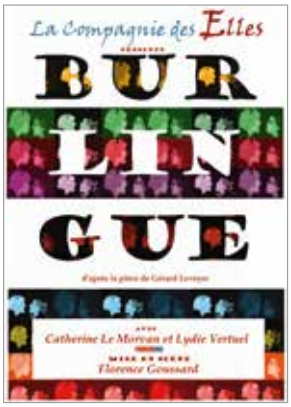

> Vendredi 19 février à 20h30.

Burlingue de Gérard Levoyer par la compagnie des Elles.

Deux employés modèles, collègues depuis des années, astreints à des tâches simples et répétitives, entrent en conflit pour une gomme que l'un possède et dont l'autre a besoin. Ce conflit, absurde comme la plupart des conflits, symbole de toutes les luttes de pouvoir, dégénère au point de devenir un affrontement terrible, féroce, sans concession, inexorable... et dérisoire !

> Samedi 20 février à 17h :

Un fil à la patte de Georges Feydeau.

Fernand Bois d'Enghien est pris au piège ! Il cherche à se débarrasser sans succès de sa maîtresse Lucette Gautier, chanteuse de café-concert. Bois d'Enghien veut faire place nette car il se marie ! Ce qu'il ignore, c'est que la Baronne Duverger, sa future belle-mère, a engagé Lucette pour chanter au mariage. Ses mensonges le précipitent alors dans un tourbillon infernal et hilarant où se mêle une galerie de personnages haute en couleurs : le fantasque général Irrigua, le compositeur raté et clerc de notaire Bouzin, la future mariée Viviane qui rêve d'aventures et bien d'autres encore !

Festival Odyssée en Yvelines, 10e édition

Vendredi 11 mars 2016

Théâtre de Sartrouville – CDN
« Camille, Max et le Big Bang Club »

C'est l'heure de la leçon de musique pour Camille, et peu à peu l'instrument s'anime pour devenir peut-être un personnage.

Les élèves de CE1/CE2 des écoles R. Coudoint et R. Colart assisteront à deux représentations de ce spectacle, accompagnés par leurs enseignants dans le cadre d'un festival entièrement dédié à la création pour le jeune public.

Auparavant, un travail de préparation auprès des enfants les sensibilisera sur le spectacle.

> Dimanche 21 février à 16h30 : Quatre pièces de S. Guitry et de G. Feydeau par les Baladins de la Diane.

La gifle

On se demandera si le mari trompé est vraiment aussi naïf qu'il n'y paraît.
Sacha Guitry nous offre ici un retournement de situation parfaitement inattendu !

Le renard et la grenouille

C'est une merveilleuse analyse humoristique du comportement humain.

Trop vieux

Il est seul en scène...
Dans la fleur de l'âge, va-t-il réussir à la séduire, cette jeune femme à peine éclose ? Et elle, cèdera-t'elle aux tentations de l'homme marié?

Le bain de ménage

Laurence fait préparer son bain, mais un léger malaise la conduit plutôt à se coucher. La bonne, Adélaïde, ne veut pas laisser perdre cette eau tiède et décide de profiter de l'aubaine. Cependant, le mari, de retour chez lui prématurément, décide, lui aussi, de profiter du bain. Situation cocasse garantie !

Conseils de jardinage

pour janvier, février & mars

« Mieux vaut prévenir que guérir »

INFORMATION IMPORTANTE :

Dès le 1er janvier 2017, les produits phytopharmaceutiques ne seront plus vendus en libre-service mais disponibles auprès de conseillers de vente certifiés qui vous proposeront des solutions alternatives.

Cette disposition prendra effet dès le 1er janvier 2016 dans la plupart des enseignes spécialisées.

Au 1er janvier 2019, ces produits ne seront plus disponibles ni en magasin ni sur internet.

Une plante de qualité, plantée correctement dans un sol adapté, bien exposée et associée, suffisamment nourrie, sera plus résistante aux diverses agressions.

VOS FRUITERS :

- Taillez vos arbres fruitiers dont les fruits ont des pépins, supprimez les branches au centre de vos arbres et de vos arbustes fruitiers (cassissiers, groseilliers…) les branches âgées (plus de 3 ans) pour ne garder que 10 à 15 branches.
- Sur les framboisiers, arquez les nouvelles.

Rappel : les branches droites font du bois, les bourgeons à fleurs (donc à fruits) viennent sur les branches de moindre vigueur.

AU JARDIN :

- Apportez du compost (le vôtre ou celui du commerce) qui attire les vers de terre (lombrics). Ces derniers aèrent votre terre et améliorent la vie biologique.
- Demandez conseil sur les engrais naturels.
- Maxime valable également pour les plantes : « que l'aliment soit ton médicament » (Hippocrate).
- Mettez en place le paillage pour éviter le désherbage futur.

AU POTAGER :

- les engrais verts que vous avez semés en septembre 2015 vont pouvoir être broyés et incorporés au sol avant de le préparer (voir magazine N°6 octobre 2015).
- Faites le plan de votre potager, il faut attendre 4 ans avant de remettre le même légume au même endroit (rotation des cultures) et ne pas mettre côte à côte des plants de la même famille qui auront les mêmes maladies (tomates et pommes de terre : mildiou, etc.)

LES PLANTES D'INTÉRIEUR :

- Soyez attentif à la sécheresse de l'atmosphère et à la présence de cochenilles ou de mouches blanches (aleurodes), il existe des produits utilisables en jardinage biologique, mais aussi des coccinelles (Cryptolaemus) spécifiques.
- Seuls les conseillers certifiés, en possession de leur « certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques grand public », pourront vous renseigner.

Guy Tournellec
www.guypassionsjardin.fr

Histoire de Catherine de Baillon, native des Layes

Entre 1663 et 1673, environ 800 jeunes filles, en majorité orphelines, émigrent au Canada pour se marier. On les appelle Filles du Roy. Louis XIV paie leur voyage et leur donne de surcroît une petite dot. Près de la moitié de ces jeunes filles viennent d'Île-de-France, leurs origines sociales sont très diversifiées, assez semblables à celles que l'on retrouve en France à la même époque.

La Massicoterie.

A la fil. des Essarts, à l'extremité des Forêts de la commune, à mi-chemin entre les Essarts et Souldisse, est l'étant de la Massicoterie.

En 1637, Alphonse de Baillon, ingen., seigneur de la Massicoterie, y demeure.

C'est aujourd'hui une ferme isolée.

L'une de ces jeunes filles, Catherine de Bailllon, est née probablement aux Layes vers 1645. Son père Alphonse de Baillon, sieur de la Massicoterie (alors écrit Mascotterie) était le détenteur du Fief dont il portait le nom. Lui-même était le fils d'Adam de Baillon, sieur de Valence, à Dampierre, le fief voisin. La mère de Catherine s'appelait Louise de Marie, fille du seigneur de Vaugien et de Ragonnant.

Catherine fera le voyage de Dieppe à Québec sur le Saint-Jean-Baptiste avec 131 autres filles du Roy sous la gouvernance experte de Madame Bourdon. Arrivée en septembre 1669, elle ne tarde pas à se marier. Le 19 octobre, à Québec, les plus éminentes personnalités de la Nouvelle-France l'accompagneront chez le notaire pour la signature de son contrat de mariage : le gouverneur de Courcelles, l'intendant Boutroue, le sieur de Villeray, le sieur de Saurel… ainsi que Madame Bourdon, Laurent Poulet, le capitaine du Saint-Jean-Baptiste.

De son mariage avec Jacques Miville, sieur des Chênes, elle aura trois garçons et quatre filles. Elle ne s'installera pas à Québec, mais à la Pocatière et à la rivière-Ouelle, des paroisses situées à environ 140 km en aval de Québec, sur la rive opposée du Saint-Laurent. Encouragé sans doute par la politique commerciale de Colbert, son mari se lance dans la traite des fourrures et l'exploitation de la forêt. Il prit des risques importants qui ont mis rapidement sa famille dans une situation financière difficile.

La vie de Catherine a certainement été une vie de labeur. Les terres sur lesquelles elle s'est successivement établie avec sa famille devaient être défrichées. Élever ses enfants, soigner les animaux, confectionner les vêtements de la maisonnée, s'occuper du potager, telles étaient les tâches qu'elle devait accomplir pour subvenir aux besoins de sa famille.

Âgée de 44 ans, elle décède à peine trois jours après son mari, laissant six enfants mineurs qui seront élevés par leur oncle François Miville. Elle est inhumée à Rivière-Ouelle. Trois cents ans plus tard, la fille du sieur de la Mascotterie compte plusieurs centaines de milliers de descendants au Québec et en Amérique du Nord. Parmi eux, on trouve Lucien Bouchard, Robert Bourrassa et Jean Chrétien, anciens premiers ministres du Québec, ainsi que la chanteuse internationale Céline Dion.

Internet

Un monde virtuel pour apprendre, améliorer nos connaissances, découvrir de nouveaux domaines ou communiquer. Mais aussi un monde peuplé de pièges et de dangers.

Quelques conseils judicieux !

Les forums :

- Prenez soin de vous identifier par un pseudo.
- La courtoisie est la règle d'or pour participer à un forum.
- Respectez les avis qui divergent de votre point de vue.
- Soyez aussi constructif que possible dans vos éventuelles propositions.
- N'oubliez pas de remercier les internautes qui ont pris soin de répondre à vos questions.

Les jeux et la dépendance :

- Fuyez toute bannière promettant de gagner rapidement des gros lots ou des sommes d'argent astronomiques.
- Pensez à vous contraindre à des périodes de jeux entrecoupées de périodes de pauses.
- Ne vous isolez pas de votre environnement social ou familial.
- Ayez toujours à l'esprit que ce n'est pas vous mais toujours le site sur lequel vous jouez qui est le grand gagnant.

Acheter sur Internet :

- Avant de passer commande, prenez le temps d'identifier clairement le commerçant.
- Vérifiez toujours que vous n'avez pas doublé votre commande par erreur avant de confirmer.
- Le site marchand doit vous délivrer une confirmation de commande dont vous garderez copie.
- Ne faites vos règlements par carte bancaire que sur des sites sécurisés et assurez-vous que l'adresse de la page du site commence par « https » et parfois qu'un cadenas apparaît en bas à droite ou à gauche de votre navigateur.

Télécharger des programmes :

- Avant tout téléchargement, réalisez un point de restauration de votre système.
- Privilégiez les sites éditeurs ou « 01.net. », « Comment ça marche ».
- Lors de l'installation, prenez soin de décocher les cases puis contrôlez que vous n'avez pas téléchargé des programmes non souhaités.

L'ABE est une association d'aide et d'assistance

- Vous avez un peu de temps disponible.
- Vous aimeriez vous impliquer dans une action bénévole.
- Vous avez des compétences et un savoir-faire que vous souhaitez partager.

Rejoignez l'équipe des bénévoles de l'ABE et vous participerez alors à la vie sociale et associative de votre village.

Nos principaux besoins :

- Assurer une permanence de l'Espace Emploi des Essarts-Le-Roi.
- Dispenser une initiation à l'informatique bureautique.
- Participer à l'animation du Club Informatique de l'ABE (espace d'échange et de partage de savoir et savoir-faire autour des outils informatiques).

Pour nous connaître :
www.abessarts.org

Pour nous joindre :
01 34 41 58 87 • staff@abessarts.org

Nos permanences :
Du lundi au jeudi de 9h à 12h.
1 rue de l'Atrium
78690 LES ESSARTS-LE-ROI

EssartSolidarité

EssartSolidarité est une association essartoise, loi 1901, nouvellement créée.

À caractère caritatif, notre association mène des actions de solidarité destinées à permettre l'insertion d'adultes, via l'apprentissage et le perfectionnement du français, et à faciliter les parcours scolaires d'élèves en difficulté dont les parents ne peuvent ni aider, ni faire aider faute de moyens financiers et des connaissances nécessaires.
Pour cette dernière activité, notre manque de bénévoles ne nous permet malheureusement pas de donner une suite favorable aux nombreuses demandes. Vous avez un peu de temps libre de façon à suivre régulièrement un ou plusieurs élèves ? Venez rejoindre notre équipe de bénévoles. Nous recherchons également des personnes susceptibles de remplacer ponctuellement, nos bénévoles en cas d'indisponibilité afin d' assurer une continuité du suivi de nos élèves. L'activité d'apprentissage et de perfectionnement du français se déroule les mardis et jeudis, de 9h30 à 11h30, à l'ancienne mairie, au-dessus de l'Espace Jeunes. Informations et inscription possibles sur ces créneaux horaires.
L'activité de soutien scolaire est principalement localisée à Mauregard (salle polyvalente), les mercredis et samedis. Une certaine latitude est offerte aux bénévoles (cours au domicile de l'enfant ou du bénévole, cours à l'ancienne mairie, à d'autres jours et horaires)
Des fiches de contact sont à votre disposition dans le hall de la mairie.
Informations et inscriptions.

Contact :
Michel Klein
président d'essartsolidarité
essartsolidarite@gmail.com

NOUVEAU

Encore + de services personnalisés avec votre conseiller ou en groupe !

DÈS LE 8 FÉVRIER 2016,
LES APRÈS-MIDI SONT RÉSERVÉS AUX DEMANDEURS D'EMPLOI QUI ONT RENDEZ-VOUS

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	9H - 13H15	13H15 - 17H
Mardi	9H - 13H15	13H15 - 17H
Mercredi	9H - 13H15	13H15 - 17H
Jeudi	9H - 13H15	13H15 - 17H
Vendredi	9H - 12H00	

accès libre — accueil réservé aux rendez-vous

N'hésitez-pas à vous renseigner auprès de votre conseiller en le contactant sur son adresse mail.

Retrouvez son adresse mail sur votre espace personnel : www.pole-emploi.fr

Stage de musique blues rock

Les 22, 23 et 24 février à Perray-en-Yvelines

L'Aidema organise un stage de musique blues à thèmes : travail et jeu en groupe, mise en place, notions d'improvisation pour les élèves avancés.
> **Stage ouvert à tous** (y compris les extérieurs à l'Aidema), tous instruments et tous niveaux. Tarif 120 €
Date limite d'inscription : 7 février 2016
Renseignements : Benoît, 06.63.66.38.70 et directeur-adjoint@aidema.net

Opération tickets piscine

Du 22 février au 6 mars

Les Essartois de 4 à 16 ans peuvent bénéficier d'un ticket par semaine, à retirer au CCAS aux heures d'ouverture de la mairie (se munir d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile).

Brocante

Dimanche 10 avril

En raison des intempéries du mois de septembre, la brocante organisée par l'Espace Jeunes est reportée au dimanche 10 avril.

Fermeture de la bibliothèque municipale

S. Choisne du 8 au 13 février.

PMI (Protection Maternelle Infantile)

Les permanences ont dorénavant lieu à Rambouillet, prendre rendez-vous au 01.30.41.67.20 (Mme Rivière).

La prime d'activité : vous pouvez peut-être en bénéficier !

Les pouvoirs publics ont mis en place depuis le 1er janvier 2016 la PRIME D'ACTIVITÉ qui se substitue au « RSA activité » et à la « prime pour l'emploi ».

APPEL À PHOTOS

Dans le cadre de l'aménagement paysager des abords du cimetière, nous recherchons des photos (très) anciennes du bassin des gandines. Contactez le service communication au 01 30 46 49 55.

Bienvenue à :

- Hugo ARAUJO PIRES, né le 8 septembre
- Raphaël IMBERT MOLVEAU, né le 9 septembre
- Yanis LECLERCQ, né le 6 octobre
- Samuel RODRIGUES, né le 13 octobre
- Corentin REY, né 27 octobre
- Arthur STRESSER, né le 4 novembre
- Louka BOURDEAUX, né le 7 novembre
- Rafaël DA SILVA, né le 9 novembre
- Mattéo MARS, né le 11 novembre
- Camélia LE BIHANVIC, née le 13 novembre
- Matteo DUC, né le 19 novembre
- Laurine de ROBILLARD de BEAUREPAIRE, née le 8 décembre
- Victoria de ROBILLARD de BEAUREPAIRE, née le 8 décembre
- Carla ORDUY REY, née le 28 décembre
- Nassem SAID IBRAHIM, né le 31 décembre
- Léon COSTA, né le 7 janvier
- Semih TUGCU, né le 12 janvier
- Clément ROUSSEL, né le 16 janvier
- Enzo FLAMENT PASQUIER, né le 16 janvier
- Aelynn DUMAS,née le 19 janvier

Félicitations à :

- Lidia LAIDI et Nadir BANAOUDIA, le 11 septembre
- Adélaïde GACHET et Arnaud DUTIN, le 26 septembre
- Farah BAKHOUYA et Ali BALIHSSIOUI, le 2 octobre
- Maritza CARRERA et Christian MOREAU, le 10 octobre
- Ebru PAMUK et Safak TASDELEN, le 24 octobre
- Valerie GAKOU MOUAFFO et Alex TOKAM DEFFO, le 14 novembre
- Nathalie GUILLEMIN et Francis BONTEMS, le 31 décembre

Ils nous ont quittés :

- Rachel PENNERON, épouse CHARPENTIER, le 17 septembre
- Rémi LAGRANGE, le 3 octobre
- Abdelkader ATTIG, le 8 octobre
- Yvonne LACAN, veuve LENÔTRE, le 11 octobre
- Roger KARRER, le 24 octobre
- Claude GESTIN, le 30 octobre
- Nicole FAURE, le 21 novembre
- Geneviève CASTELNAU, épouse REGNOUX, le 7 décembre
- Joseph KENIGSBERG, le 11 décembre
- Marc RENARD, le 6 janvier 2016
- Yvonne TABILLON, veuve MELOVHE, 1 janvier
- Robert FOUCHER, le 11 janvier
- Christiane GUILLAUME, veuve VIGNE, le 12 janvier
- Maria MORAIS, épouse MORAIS, le 22 janvier

Madame Nicole Faure nous a quittés le 21 novembre. Nous nous rappelons ses années d'engagement au sein de la commune en tant que conseillère municipale puis maire-adjoint aux travaux, à la voirie et à la circulation de 2001 à 2008. Elle a été unanimement appréciée par le personnel communal qu'elle dirigeait d'une main de fer dans un gant de velours. Puis Nicole avait pris du temps pour se consacrer à ses cinq petits-enfants.

À eux, à ses enfants, à sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

TRIBUNE LIBRE DE L'ASSOCIATION « AGIR ENSEMBLE » DU 14 DÉCEMBRE 2015

Nous sommes tous citoyens du monde !

L'ensemble de l'équipe « Agir Ensemble » vous souhaite une très belle Année 2016 !

Si les sujets communaux vous concernent, venez nous rejoindre pour dialoguer avec les élus et l'équipe « Agir Ensemble ». Chaque premier jeudi de chaque mois à 20h45, salle Barreau, derrière l'ancienne mairie.

Vos élus Agir Ensemble

VOS ÉLUS **AGIR ENSEMBLE**

Anne CAGIN

Valéry JAFFRE

Jean LE VEN

Claire MONTAGNON

Roland PORET

Claude GUILBERT

> Nouveau site d'Agir Ensemble : www.essartsagirensemble.fr

AGENDA & ÉVÉNEMENTS

FÉVRIER

> AU PAYS DES HISTOIRES
Mercredis 3 février et 17 février à 10h30.
Bibliothèque S.Choisne

> CARREFOUR DES MÉTIERS
Samedi 13 février à 14h-18h.
Salle polyvalente.

> CERCLE DE LECTURE
Mardi 16 février à 17h30.
Bibliothèque S.Choisne.

> CONTES MUSICAUX
Samedi 6 février à 11h30.
Bibliothèque S.Choisne.

> LA RONDES DES THÉÂTRES
Du 19 au 21 février.
Salle polyvalente. Entrée libre.
(voir page 27)

> AU PAYS DES HISTOIRES
Samedi 20 février à 11h.
(à partir de 3 ans).
Bibliothèque S.Choisne

> THÉÂTRE : « À FOND LA CAISSE »
Samedi 27 février à 20h30.
Pièce de Franck Didier.
Tout public .
Au profit de l'Association « LE DEFI DU LOTUS »
Salle polyvalente.
Infos et réservations : 06.77.12.81.81.
Pièce interprétée par les amacteurs.
Entrée libre

MARS

> AU PAYS DES HISTOIRES
Mercredis 2 et 16 mars à 10h30.
Bibliothèque S.Choisne

> CERCLE DE LECTURE :
Mardi 8 mars à 17h30.
Bibliothèque S.Choisne

> ODYSSÉE YVELINES
pour les collégiens essartois
Jeudi 10 mars et vendredi 11 mars.

> NETTOYAGE DE PRINTEMPS
Samedi 12 mars.

> BOUGE TA PLANÈTE (CCFD)
Samedi 12 mars.

> AU PAYS DES HISTOIRES
Samedi 19 mars à 11h.
(à partir de 3 ans).
Bibliothèque S.Choisne.

> LOTO de l'Agse Foot.
Samedi 19 mars.

> AU PAYS DES HISTOIRES
Mercredi 30 mars à 10h30.
Bibliothèque S.Choisne.

AVRIL

> SIDACTION
Samedi 1 avril et dimanche 2 avril.

> CONTES MUSICAUX
Samedi 2 avril à 11h30.
Bibliothèque S.Choisne.

> EXPO PHOTOS
(l'Esprit d'un lieu) :
1, 2, 3 avril.
Avec l'association Atelier Photo des Essarts
Salle Barreau.

> CERCLE DE LECTURE
Mardi 5 avril à 17h30.
Bibliothèque S.Choisne.

> FESTIVAL DE PRINTEMPS
AIDEMA
Du 10 au 16 avril.
Salle polyvalente.

> AU PAYS DES HISTOIRES
Mercredis 13 et 27 avril à 10h30. Bibliothèque S.Choisne

LES RENDEZ-VOUS DU PNR

SORTIES / ATELIERS
AVEC STÉPHANE LORIOT

> Castellogie du château de la Madeleine
Dimanche 14 février à 10h30.
Public adulte. Durée 1h30.

> Se nourrir avec des plantes sauvages à la fin de l'hiver ?
Petit Moulin. Cernay-la-Ville.
Dimanche 27 mars à 10h30.
Public familial. Durée 2 h.

> Sorties plantes sauvages comestibles
Dimanche 3 avril à 10h.
Gratuit sur réservation auprès de la Maison du Parc au 01.30.52.09.09.

FLORENCE ET SYLVAINE
VOUS PROPOSENT DES BALADES COMMENTÉES

Tarifs : (sauf mention spéciale) 5 €/ 3 € (- 12 ans)
Inscription obligatoire auprès du guide-accompagnateur :
• Sylvaine Bataille (SB) : 01 30 47 16 34 ou 06 81 38 74 28 ou sylvaine.bataille@laposte.net
• Florence Godinho (FG) : 06 80 01 56 62 ou flo.godinho@gmail.com

> Balade des femmes à Magny-les-Hameaux S.B.
Samedi 12 mars à 14h30.
Public : femmes et hommes
À l'occasion de la journée internationale des femmes, une balade sur les traces de quelques célébrités locales et de toutes les anonymes. Boucle 5 km. Durée 2h30 à 3h.

> Paysages d'hier et d'aujourd'hui, Chevreuse F.G.
Samedi 19 mars à 14h.
Public : adultes, enfants + 10 ans.
Prairies et vallée humide, forêt aux essences variées, village à l'architecture traditionnelle préservée…
Une balade à la découverte de l'histoire des paysages.
Boucle 6,5 km. Durée 3h

> Balade des moulins, Cernay-la-Ville F.G.
Samedi 2 avril à 14h
Six moulins à eau formaient autrefois une chaîne solidaire. Si certains édifices ont disparu, leurs traces demeurent : l'architecture, les éléments hydrauliques et paysagers.Boucle 6,3 km. Durée 3h

> La forêt au printemps,Bullion - Rochefort S.B.
Samedi 9 avril à 14h
Une promenade pour découvrir la vie de la forêt : arbres, fleurs des bois, traces d'animaux...

Pour en savoir plus, site internet :
www.guidesparc.chevreuse.free.fr